L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 16 NOVEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

PERDU—Nouvelle Orléans, le 15 novembre 1892—Livre ou Certificat No 519, pour deux actions du Fonds Capital de Eureka Homestead Society de la Nouvelle-Orléans, dans les Séries D, ayant été perdu, le public est prévenu de ne pas acheter ou négocier pour le dit certificat ou livre, car j'ai déjà fait application pour dommage un certificat et livret en duplicata. Alfred Huguenel, 68 rue Olivier, Alger, Lne.
16 nov—4 fois en 10 jours

MME JACOB, 198 Canal. Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct—4im.

DEMANDES.

ON demande—Une belle paire de vases de Sèvres. Prix libéral. S'adresser "au dealer" bureau de l'Abeille. 13 nov—3f

ON demande.—Une bonne blanchisseuse, s'entendant aussi au ménage, au No 94 Esplanade. S'adresser immédiatement. 11 nov—

A VENDRE.

POUR cause de changement d'affaires, les installations et le stock du magasin Jackson. S'adresser coin Ste-Anne et Chartres. J. Sénac. 5 nov—1m

GROCERIE ET BUVETTE, bien située. On vend pour de bonnes raisons. S'adresser à J. Vergnole, 65 Decatur. 13 nov—dim mar jeu 3f

A VENDRE.—Pharmacie faisant bonnes affaires. S'adresser O. LeBesque, 130 Exchange Alley. 1nov—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Clapp Bullis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,298—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Augusta Anna Elizabeth Bullis, veuve de James Clapp Bullis, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour: A. V. FLOTTE, Greffier.
16nov—16 19 25

Succession de Thos. McIntyre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,044—Division C—Attendu que George W Young a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thos. McIntyre, décédé intestat; avis est, par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16 nov—16 19 25

Succession de George H. Kleinert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,560—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Annie Schmiderer, veuve de George H. Kleinert, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15 nov—15 19 23

Succession de Rose E. L. Jung, femme de M. J. Guérin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,723—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Merville J. Guérin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15 nov—15 19 23

Succession d'Elisa Marguerite Pélicié Foy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,425—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Prosper Florville Foy, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
12 nov—12 16 21

Succession de John L. Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 37,041—Attendu que Mme Wilhelmina Abrens, veuve en premières noces de Frederick Schroeder et en secondes noces de John L. Weinmann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Weinmann, décédé intestat; avis est, par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11nov—11 16 21

Succession de Mme Veuve Joseph Sabatier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,210—Division D—Attendu que John B. Viset, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Veuve Joseph Sabatier, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11 nov—11 15 20

Succession d'Andrew J. Stephens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,834—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Viset, administrateur public, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11 nov—11 15 20

Succession de Mme Louise Leith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,675—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave E. Reconstreiter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11 nov—11 15 20

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,439—Division C—Succession de Bernard Stehle, Catherine Stehle et Helen Stehle—Attendu que Margaret Dyer, résidant dans le comté Arapahoe, Etat du Colorado, tutrice de la mineure Theresa Stehle, a pétitionné à la cour pour avoir l'autorisation de prendre possession de et transporter de l'Etat de la Louisiane, les biens appartenant à la dite mineure. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne devrait pas être accordée.
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1892.
EUG. D'HERETE, Député Greffier.
15 nov—4f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,092, Division E—Peter Joeckel vs. ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Peter Joeckel est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bussière Rouen notaire en cette ville, le MARDI, 29me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de prendre en considération l'affaire soumise dans cette pétition; dans le but d'accepter la cession ou de rejeter les biens de l'insolvable; dans le but de voter sur la décharge de dettes demandée par lui; dans le but d'élire un syndic et dans le but de considérer telles autres affaires qui pourraient être amenées devant la dite réunion; il est de plus ordonné que Lamar C Quintero, Esq., de cette ville, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents de l'insolvable; et il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient et sont par le présent suspendues.
Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1892.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27oct—3f en 29 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C—Otto Adam F. Stoll vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Otto Adam F. Stoll est et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M T. Ducros, Esq., notaire, en son bureau, au No 128 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI 28me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. H. McCaleb Jr. Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1892.
Signé: FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, momentanément absent sur congé.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
8 oct—4f en 30 nov

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 NOVEMBRE—CLASSE No 271.
Tirage de 4 heures P. M.

58	51	38	29	30	5	60	35	59	65	67	32	12

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 15 novembre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et **les grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous, soussignés, certifions par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS, MARDI, 13 DECEMBRE 1892

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$150,000, soit	$150,000
1 Lot de...	40,000,	40,000
1 Lot de...	20,000,	20,000
1 Lot de...	10,000,	10,000
2 Lots de...	5,000,	10,000
5 Lots de...	2,000,	10,000
25 Lots de...	600,	15,000
100 Lots de...	400,	40,000
200 Lots de...	200	40,000
300 Lots de...	120,	36,000
500 Lots de...	80,	40,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$200, soit	$20,000
100 Lots de...	$120,	12,000
100 Lots de...	$80,	8,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$40, soit	$39,960
999 Lots de	$10,	9,990

2,434 Lots se montant à.... $530,990

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $10; Demis, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entier ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'usage de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance au lot annoncé.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil à la Brasserie Algiers.

Thomas Killeen vs Algiers Brewing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,496.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 22 novembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la Brasserie Algiers, rue Decatur, entre Jefferson et Madison, à Alger—

Un lot de machines, bouilloires, pompes, réservoirs, chaudrons, boîtes à glace, receveurs, réfrigérateurs, tuyaux, barils à bière, brouettes, etc., et autres effets mobiliers, divers, etc., contenus dans le dit local.

Aussi, 13 chevaux, 2 charrettes et un lot de harnais et un lot de meubles de bureau, coffre-fort, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11nov—11 15 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un wagon à ressorts à quatre roues.

Léopold Block vs Henry Block & Bro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 33,911.—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 21 novembre 1892, à 10 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un wagon à ressorts à quatre roues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 nov—10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. W. Flanders versus T. B. Causasso; Mme Margaret Causasso et Mlle Annie Meitzler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,267—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mademoiselle Annie Meitzler, défenderesse, à la succession de son père défunt John Meitzler, et particulièrement tous les droits, titres et intérêts de la dite défenderesse sur la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et appartenant, situé dans le Faubourg Soniat, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Hercules, maintenant Rampart, Clio et Grand, maintenant Franklin, et désigné comme lot numéro trois, sur un plan portant la date du 23 juillet 1838, dont une copie exacte est annexée à un acte passé pardevant David S. McCay, ex-notaire public en cette ville, le 25 novembre 1839; le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Calliope sur cent quatre-vingt-onze pieds, dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif Civil de grandes propriétés commerciales de valeur, centralement situées, commandant de forts loyers.

Offrant de splendides occasions pour un placement sûr et profitable.

Une formant le coin Nord-Est des rues BARONNE ET UNION.

Et les autres portant le numéro municipal 30 rue Baronne.

Dans l'affaire de Delgado & Cie, versus Victor Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 36,971.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre, avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Baronne, Gravier et Carondelet, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, sur un plan dressé par T. Wilkinson, le 11me jour de mars 1837. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Union et Baronne, et mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds un pouce et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds de face à la rue Union.

Le lot numéro deux mesure vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds. Les lots numéros trois et quatre mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt-quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Le lot numéro cinq mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Union, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds et six lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne, et quatre-vingt-dix pieds quatre pouces et trois quarts d'une ligne sur le côté opposé.

Aussi un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Union, Dryades, anciennement Philippa, et Perdido; lequel dit lot de terre est désigné par le numéro deux, annexé à un acte déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, et daté du 24me jour de mars 1852; le dit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent huit pieds cinq lignes sur le côté du lot numéro trois, et cent quatre pieds de profondeur sur le côté du lot numéro un, [illegible] pied trois pouces de largeur, couvrant sur la rue Union et usage commun avec les dits lots et les autres lots qui font face à la dite allée; le tout du dit mesure américaine, sont plus ou moins au pied américain et conformément à un plan fait par John Braun, voyer, en date du 9 mars 1882, laquelle dite propriété porte le No municipal 30 rue Baronne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26—nov 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.
—vs.—
Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 36,216 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville le MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté, et ayant, en mesure américaine, cinquante-trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 nov—5 10 17 23—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Joséphine entre Franklin et Liberté, la rue à l'arrière étant la rue St-André.

Mme E. Botsch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,944.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 255 borné par les rues Liberté (anciennement Ellen), Joséphine, Franklin (anciennement Fulton) et St André (anciennement Canal Gormley) sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, en date du 13me jour de mars 1848, le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et touchant au lot No 1 qui forme l'encoignure des rues Joséphine et Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 oct—22 28—nov 4 11 18 23

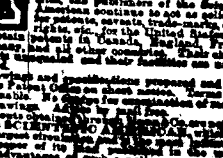

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et élégamment situées dans les Quatrième, Deuxième et Troisième Districts.

No 461 rue Baronne, entre Polymnie et Euterpe.

Elégante résidence en briques à deux étages.

No 506 rue Dryades, coin St-André, confortable cottage élevé à un étage.

No 309 rue Royale, entre Quartier et Hôpital, charmante résidence en briques à un étage et mansarde.

No 61 rue Espagne, entre Chartres et Royale, élégante maison à un étage et double corps-de-logis.

Julien Rivas et als. vs. le mineur Ramon Bartlett et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,595.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un décret rendu le 26 octobre 1892, et signé le 2 novembre 1892, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le faubourg Annunciation, Quatrième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le numéro neuf, dans l'îlet numéro quatre-vingt-neuf, borné par les rues Carondelet (anciennement Apollon), Baronne, (anciennement Bacchus), Euterpe et Polymnie et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne entre Polymnie et Euterpe sur 120 pieds de profondeur mesure française. Le tout suivant un plan du dit faubourg déposé à l'étude de L. T. Caire ancien notaire en cette ville. Etant la même propriété qui fut acquise par achat de A. Baudoin et autres, par acte passé pardevant A. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1881, et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 113 folio 733.

Les améliorations consistent d'une élégante résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée de grands salons à arche et salle à manger avec manteaux de cheminées en marbre, grand couloir sur le côté; au second trois chambres à coucher, bâtisse à deux étages en briques attenant à la bâtisse principale, ayant quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages en briques ayant deux chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisances, cour briquetée etc., connu par le numéro municipal 461 rue Baronne.

2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Rampart, (anciennement Hercules) et St-André et le Chemin Félicité, désigné comme lot numéro un sur un plan de L. Reizenstein, daté le 22 juin 1869 et mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades, 134 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue St-André, 130 pieds sur le côté du lot numéro deux, la même mesure plus ou moins, borné dans le fond par une allée de trois pieds de largeur commun au dit lot ainsi que d'autres, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas de Mme Bridget Shehan, veuve de Daniel M. Kennedy, conformément à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 4 avril 1874, et enregistré au bureau de transfert de cette paroisse, livre 105, folio 262. Les améliorations consistent en un cottage élevé à un étage, ayant sept chambres, cuve, lieux d'aisance, et connu par le numéro municipal 506 rue Dryades.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Quartier, Chartres et Hôpital, mesurant (au pied américain) 45 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, borné sur un côté par la propriété anciennement appartenant à M. Provosty ou ses héritiers et dans le fond par celle de James Hopkins ou ses héritiers.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas comme suit, à savoir: Une moitié indivise à une vente faite par le shérif civil pour la paroisse d'Orléans le 11 mai 1872 dans l'affaire de Lafitte et Dufilho et Cie vs A Thar Forstall No 22,079 du docket de l'ancienne Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 463 et enregistré au bureau du greffier de la dite Cour dans le livre des archives F, folio 242, et l'autre moitié indivise par achat de Charles Henry Guillot conformément à un acte passé pardevant A. B. Trist notaire, en date du 10 mars 1877, enregistré au bureau de transfert, livre 106, folio 1,007. Les améliorations consistent en une jolie résidence en brique avec un étage et mansarde, connue par le numéro municipal 309 rue Royale, ayant deux salons doubles avec arches, salle à manger, corridor au rez-de-chaussée et trois chambres à coucher, deux chambres dans les mansardes une cuisine en briques à deux étages ayant sept chambres, deux cuves, réservoirs, lieux d'aisance, [illegible]. Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1893 au bas prix de trente-cinq dollars ($35 00) par mois, payables mensuellement.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Espagne et Poète mesurant 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 86 pieds 1 pouce et 6 lignes. Etant la même propriété acquise par Francisco Rivas, de la manière suivante, à savoir: Le vingt-et-unième de quarante-et-un de Mme Charles Arthur de Armas, conformément à un acte passé pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, en date du 12 février 1874, et enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 384, et l'autre vingtième indivise conformément à un acte de Mme F. Saux, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire en cette ville en date du 6 mai 1881, enregistré au bureau de transfert, livre 118 folio 700.

Les améliorations consistent en une élégante résidence double ayant six chambres, bâtisse dans le fond, ayant deux chambres, cuve, lieux d'aisance, etc., un côté loué à $12 et l'autre côté à $8 par mois connue par le numéro municipal 61 rue Espagne.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un an et à deux ans de crédit au gré des acquéreurs en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque et privilège des vendeurs. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de leur adjudication pour lier la vente.

Les Actes de vente pardevant J. H. Fazelle, notaire, aux frais des acquéreurs.
16nov—16 23 30—7 14 Déc.

SANS LIMITE.

Une jolie résidence à un étage, avec mansarde, No 97 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue de la Commune—MERCREDI 23 novembre 1892 à midi, il sera vendu à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles—

Un lot de terre avec les bâtisses, situé par les rues Dumaine, St-Philippe, Bourbon et Dauphine, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 97 rue Dumaine. Les améliorations consistent en un joli cottage résidence, façade en briques à un étage, avec mansarde, ayant six chambres et quatre cabinets, cuisine avec trois chambres, waterworks, gaz, lieux d'aisance, etc.

Conditions.—Une moitié ou plus comptant; le reste à un an et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale, avec 7 pour cent d'intérêt à partir de la vente jusqu'à paiement final, et toutes les autres clauses usuelles de garantie dans l'acte de vente, et toutes les taxes dues, incluant 1892, seront payées par le vendeur. 10 pour cent de dépôt seront requis.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9nov—9 16 au 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— HENRY BITTERN.

No 5,391.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre rendu le 15 août 1889.

Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Piété, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur 27 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur dans le fond et 106 pieds 9 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.
4 nov—4 9 16 23 30—déc 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de A. M. Buchols.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 36,774.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, le JEUDI, 17 novembre 1892, à 10 heures et demie, il sera vendu au No 33 rue St-Philippe, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 novembre 1892, pour le compte de la dite succession—

Divers effets mobiliers et vêtements.
Conditions—Comptant.
5nov—5 9 15 au 17

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureaux, Coffre-fort. Farine, Avoine. Chevaux, Surry, Buggies et Harnais.

Succession de Charles B. Buddecke.

No 37,036.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—JEUDI, 17 novembre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus, Division B, dans l'affaire intitulée ci-dessus, daté le 3 novembre 1892, les effets décrits ci-après, sur les lieux, No 41 rue Tchoupitoulas, entre Gravier et Natchez:

1° Un lot de meubles de bureaux.
2° Un coffre-fort.
3° 61 barils de farine.
4° 10 sacs d'avoine.
5° Un surry.
6° Deux buggies.
7° Un cheval noir.
8° Une jument robe grise.
9° Deux jeux de harnais.
10° Bail sur le No 41 rue Tchoupitoulas et l'entrepôt qui se trouve dans le fond, à raison de $125 par mois, expirant le 1er octobre 1893.

Conditions—Comptant sur les lieux.
5nov—5 9 13 17

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE ILET DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Succession d'Alexandre Grille.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E, No 36 238.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 octobre 1892, pour le compte de la succession ci-dessus la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 334 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 14 avril 1870 déposé au bureau d'Amédée Ducatel, ex notaire, d'après le plan No 30, Livre de plans No 7, borné par la rue Remparts ou Amour, l'avenue Caffin, les rues St-Claude ou Bons-Enfants et Jaudon, mesurant 381 pieds de face à la rue Remparts et la rue St-Claude et 336 pieds 6 pouces 3 lignes de face à l'avenue Caffin et la rue Jaudon.

L'îlet a 26 lots de terre numérotés de 1 à 26 inclusivement; le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Caffin et de la rue St-Claude, le lot No 8 forme l'encoignure des rues Jaudon et St-Claude le lot No 17 forme l'encoignure des rues Remparts et Jaudon, et le lot No 18 forme l'encoignure de la rue Remparts et de l'avenue Caffin.

Les améliorations qui sont sur les lots Nos 18, 19, 20 et 21 comprennent une résidence avec quatre chambres et galerie devant, écurie, remise, citerne, etc.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur remboursera et assumera le paiement des taxes pour l'année 1892, au-dessus du prix d'adjudication. Acte de vente pardevant J. E. Fortelle, not. N. P., aux frais de l'acquéreur.
26 oct—26—nov 2 9 16 23 30

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence avec de grands terrains dans le gentil Quatrième District, entourée par les belles résidences de MM. HARDIE, VIZARD, MAY, DELGADO, MACHECA, TRUFANT et autres.

Philip, coin Camp.

Succession de Julia T. Chaffe.

No 20,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Mercredi, 14 Décembre 1892.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. R. ROBINSON, encanteur—Bureau, 2 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 décembre 1892 à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 novembre 1892, à l'encan il sera vendu:

La grande résidence en bois, à deux étages, No 214 rue Philip, coin Camp, (dans l'îlet borné par les rues Première et Chestnut), ayant couloir, gaz, salon, salle à manger, cuisine, cabinet, à peu près 7 chambres à coucher et toutes les autres commodités nécessaires. Les terrains sont grands et sont désignés par les Nos 13, 14, 15, sur un plan de S. Buisson, voyer, dans la date du 18 juin 1852 et déposé en l'étude de J. Agaisse; les dits terrains se touchent et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Philip sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 forme le coin à 3 rues Philip et Camp. Les dits terrains sont loués à bail à M. Charles Simon jusqu'au dernier jour de septembre 1893 à raison de $75 par mois. La vente sera faite sujette au dit bail, dont une des conditions est que l'acquéreur aura pour faire réparer la propriété le prix des réparations ne devant pas dépasser $500. Les dits $500 doivent être séparés et déduits du montant de l'offre des acquéreurs.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie et d'assurances, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
13 nov—1, 18 20 22 27 30—3 déc à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

NANTISSEMENT DE CHOIX DEUXIÈME DISTRICT.

Les Trois Bâtisses en Briques 45, 47, 49 RUE BOURBON.

Coin Sud-Ouest de Bienville.

Accessible au Grand Boulevard de la rue du Canal et du Commerce au Détail.

Rapportant un loyer de $1,560 par an.

Partage pour Division d'Intérêt dans l'Affaire de

Mme Léonide May Cenas vs James Rea et als.

No 36,888—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi, 30 Novembre.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. R. ROBINSON, Encanteur. Bureau No 2 1/2, rue Carondelet MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un jugement rendu le 16 octobre 1892 et signé le 25 octobre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° La bâtisse en briques à trois étages, No 45 rue Bourbon, entre Douane et Bienville, divisée en magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 8 chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $30 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 80 pieds de profondeur;

2° La bâtisse en briques à trois étages dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme le No 47 rue Bourbon, aussi divisée en magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 8 chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $50 par mois, le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 80 pieds de profondeur;

3° La bâtisse en briques à trois étages dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme le No 49 rue Bourbon, formant l'encoignure Bienville, divisée en magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près huit chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $35 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 80 pieds de profondeur à la rue Bienville. Les ventes sont assujetties aux dits baux. Les propriétés sont en bon état.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à un an et à deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec hypothèque et privilège de vendeur, assurance, honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Omer Villeré, notaire.
26 oct—26 27 30—nov 2 9 12 16 19 20 23 à date.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage résidence No 301 rue Hôpital.

Succession de James Dillon.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite cour, Division C, maintenant absent sur un congé, daté le 4 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de James Dillon, Dossier No 33,349, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le 3me district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, désigné comme lot "B" et mesurant 27 pieds de face à la rue Hôpital, 104 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté vers le lot C et 80 pieds de profondeur sur la ligne vers le lot A, 29 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Roman et 31 pieds 2 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant galerie devant et sur le côté, etc., bonne cour avec arbres fruitiers, arbustes et connu comme le No 301 rue Hôpital.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire. Dépôt de 10 pour cent à la vente.
12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage sur la rue Marigny.

Succession de Mme Rudolph Müller.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—MERCREDI 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division "D," maintenant absent en congé, en date du 10 octobre 1892, dans la succession de Mme Rudolph Müller, dossier No 36,708, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Solidelle et Joséphine, mesurant 31' 11" 5"' de face à Marigny sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par le No 295 de la rue Marigny.

Conditions—Comptant. Acte aux frais de l'acquéreur pardevant J. C. Wenck, notaire. 10 pour cent seront requis au moment de la vente.
11 oct—12 22 29—nov 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une montre en or et chaîne.

Succession de Martin McDiarmid.

No 36,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, dans l'affaire de la succession de McDiarmid, Dossier No 36,555, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 9 novembre 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Une montre en or avec chaîne.
Conditions—Comptant.
15 nov—15 17 19

Nlle Orléans, 11 novembre 1892.

LA RAISON SOCIALE—C. E. Bergès & Co est dissoute ce jour d'un mutuel accord. M. E. Bergès reste chargé de l'actif et des obligations de la maison.

C. E. BERGÈS,
J. W. RUSS.
13 nov—3f en 10j

PAR STEPHEN J. DERBES.

CHEVAUX! CHEVAUX! Au No 34 rue Tremé.

—MERCREDI—

Un wagon chargé de chevaux de choix de l'Illinois.

Bons travailleurs et bien dressés.

Seront vendus pour le compte de qui cela concerne.

MERCREDI, 16 novembre, à midi au No 38 rue Tremé, entre Toulouse et Bienville.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
15nov—2f

PAR W. I. HODGSON & FILS.

Propriété commerciale de choix et résidence au coin des rues Bienville et Johnson. Magnifique grocerie et résidence à deux étages, bâtisse à deux étages au fond. Boutique de savetier et étal de boucher rapportant environ $75 par mois, sur un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Encanteurs—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 23 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commerciale, il sera vendu—

1° La magnifique résidence en bois à deux étages et grocerie et buvette coin des rues Bienville et Johnson, dans l'îlet borné par Conti et Prieur, Deuxième District, ayant une grande grocerie et une buvette, cuisine, office et 4 chambres à coucher, cabinets et chambre à bains, gaz et installations et bain partout, double citerne et hydrant, lieux d'aisance, cour avec dalles, etc., [illegible] et se louant à $40 par mois.

2° Une petite boutique de savetier et un grand étal de boucher dans le fond, rue Johnson; l'établissement a des étalles et est presque neuf, valant $16 par mois.

3° Une maison à deux étages adjacente ayant 4 chambres, une office et lieux d'aisances en bas, et 3 chambres, corridor cabinet ou chambre à bain et lieux d'aisance, au dessus, 2 citernes, cour pavée, hangars, etc., valant $18 à $20 par mois. Le tout recouvert en ardoises et en bon ordre et réparé, partiellement loué à bail, et valant en ensemble environ $75 par mois, sur un lot de terre mesurant environ 37x120 pieds, et peut être inspecté avec une carte des encanteurs et sera vendu en bloc.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt et toutes clauses de garanties usuelles; 10 0/0 comptant sur les lieux; les taxes de 1892 seront payées par le vendeur.

Acte de vente pardevant Edgar Grima, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 nov—6 13 20 à date.

PAR STERN & GOLDMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages dans le Troisième District.

Succession de Ferdinand A. Ernest.

No 37 038—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STERN & GOLDMAN—Samuel R. Stern Encanteur.—Bureau, No 190 rue de la Commune—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 9 novembre 1892 et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Le cottage simple en bois coin des rues Royale et Louisa et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Clouet, Royale et Chartres et désigné par la lettre "A" sur un plan en esquisse dressé par D. T. Seghers, voyer, daté le 31 octobre 1892, déposé au bureau de Francis D. Charbonnet, notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 19 pieds 2 pouces de face à la dite rue Louisa, sur une profondeur et façade sur la dite rue Royale de 112 pieds 4 pouces, formant le coin des deux dites rues.

2° Le cottage double en bois rue Royale, entre Clouet et Louisa, et décrit comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même îlet et borné de la même façon et immédiatement adjacent au lot "A" décrit ci-dessus et désigné par la lettre "B" sur l'esquisse à laquelle il est fait allusion ci-dessus, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de 19 pieds 2 pouces et borné sur la ligne de côté vers la rue Louisa par le lot "A."

Ces cottages sont dans une localité populeuse du Troisième District près du Club Olympic et à proximité des écoles et du marché, les chars des Casernes passant devant sur la rue Royale.

Termes et conditions.—Comptant. Un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Plantation de valeur et scierie (saw mill) à l'encan.

J. F. Collins vs ses créanciers.

No 1,691—Etat de la Louisiane paroisse Pointe Coupée, 14me District Judiciaire.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—En vertu et conformément à un ordre rendu par l'Hon. S. B. Talbot juge de la cour du 14me District Judiciaire pour la paroisse Pointe Coupée Etat de la Louisiane, adressé à John E. Pinton, syndic des créanciers, dans l'affaire ci-dessus en date le 17 octobre 1892 il sera vendu à l'encan JEUDI, 15 décembre 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Commune et Gravier en la ville de la Nouvelle Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La plantation Tilden comprenant un certain morceau de terre situé sur le bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, et est désigné comme étant le lot numéro trois, conformément à l'acte de partage entre les héritiers de Timothy M. Rogers et décrit comme commençant à la ligne du bas du dit second lot, [illegible] de Tally, ayant 118 acres. Aussi le morceau Rogers touchant la ligne du haut [illegible] de Sally Kimball, ayant 200 acres. Aussi le 365 acres et 45 acres du lot de 160 acres, troisième choix, lesquels sont situés sur la rive gauche dudit bayou, [illegible] à l'exception de 200 acres vendus à Henri Gervin, le 19 septembre 1881; [illegible] folio 426 dans le No 6,344, inscription tout 478 acres, plus ou moins.

2° Un certain morceau de terre ou plantation situé des deux côtés du Bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, [illegible] contenant 560 56/100 acres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [illegible] de la dite plantation vendue par Robt G. Rogers à F. M. Haygood le 19me jour de Février 1876, [illegible].

3° La moitié à l'ouest et le quart au sud-est du quart du nord-ouest, la moitié au nord du quart au sud est de la section 32 mesurant 359 45/100 acres. Le quart au nord-ouest du quart au sud-ouest de la moitié au nord du quart au nord-est de la section 33 mesurant 121 5/100 acres. Le quart au sud est du quart au sud-est de la section 34 mesurant 80 51/100 acres. Le quart au sud-ouest [illegible] de la section 35 mesurant 200 97/100 acres. Le quart au nord-ouest du quart du sud-ouest mesurant 80 48/100 acres dans le comté Un North Range Six Est dans le district des terres au Sud-Ouest de la Louisiane. Le quart au nord est du quart du nord-ouest de la section Un contenant 40 5/100 acres dans le township un Sud, Range six Est, dans le même district de terre, et paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les portions de terre ci-dessus décrites, ainsi que toutes les dépendances qui y sont attachées. Les portions de terre ci-dessus décrites au second et au troisième lieu ont été acquises par le dit J. F. Collins avec Mme Emma Ch Mont, sa femme (en communauté de biens), en vertu d'un acte d'échange de propriété avec Robert G. Rogers exécuté le 20 décembre 1881, pardevant L. V. Grémillion, greffier de la Cour de District et ex-officio notaire pour la dite paroisse Avoyelles.

3° L'habitation Lakeland comprenant une certaine portion de terre dans la Paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et composée de la moitié ouest du quart sud ouest de la section No 18. La moitié est du nord ouest quart de la section No 19, dans le township 1, Nord Range 7 est et la moitié est du nord ouest quart de la section No 24, dans le township "Une Nord Range" six est comprenant environ 237 acres plus ou moins, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Aussi.—Une certaine portion de terre située dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, savoir: Le nord-ouest quart du sud ouest quart de la section Sept, Township Un, North Range Seven Est, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et les avantages qui sont attachés. Bornée au nord par la terre de James Griffin, Est et Sud par la terre de W. H. Bassett et Ouest par les terres publiques.

Aussi.—240 acres de terres marécageuses situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, étant le Sud-est quart de la moitié Est du Sud ouest quart Section 12.

Aussi.—40 acres de terre marécageuse formant le nord-ouest quart du nord-est quart de la section 13. Les deux portions de terre se trouvant dans le township Un "Nord Range Six" Est. Six acres de l'une des portions de terre ci-dessus mentionnées ont été transférées à John M. Havard par J. F. Collins.

Une scierie et machine avec tous les ustensiles y appartenant, et la dite scierie ayant une capacité de 10,000 pieds de bois et 10,000 bardeaux par jour, située sur deux acres de terres (louées à bail) à Water Valley, Old River, immédiatement sur le bord de la dite rivière et environ un demi mille de l'embouchure de la rivière Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles, Etat de la Louisiane.

Cette scierie est admirablement située pour faire des affaires, ayant des facilités pour expédier la marchandise par les bateaux de la rivière Atchafalaya, de la rivière Rouge, pendant les saisons de navigation.

Les deux acres de terre sur lesquels cette scierie est située, sont loués de M. T. H. Caruth pour un terme de cinq ans, commençant le 1er janvier 1890 à raison de $50.00 par an.

Termes et Conditions.—Pour les plantations Tilden et Lakeland, incluant toutes les terres, un tiers comptant, la balance payable en billets à un, deux et trois ans, datés du jour de la vente, garantis par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.

Termes et Conditions.—Pour la scierie et toutes les améliorations y appartenant et les privilèges du bail non expiré, comptant sur les lieux.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant E. L. Garland, Jr., notaire.
10 nov—10 17 24—1 8 15 déc

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Typewriting Machines Remington.

Desk pour Bureau et Divers.

Succession de Walter Dunstan.

No 36,929.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune.—JEUDI, 24 novembre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, No — rue Church, entre Girod et Julia, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Walter Dunstan, daté le 3 novembre 1892, dans Dossier No 36,929, il sera vendu à l'encan:

Deux typewriting machines, desk, etc.
Conditions—Comptant.
13 nov—13 17 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de [illegible].

No 33,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. E. [illegible], encanteur—Bureau, No 58 rue [illegible]—MERCREDI, 16 novembre 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 7 octobre 1892, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Johnson. Le lot mesure 30 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur, sur 131 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jno. E. [illegible], Esq., notaire public.
18oct—12 19 26 nov 2 9 16

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 5 25 pm	Vicksburg Ex... 8:30 am
Baton Rouge accommodation... 10:00 am	Baton Rouge accommodation... 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex.. 7:35 am	No 6 Fast Mail.. 7:45am
No 7 Coast Acc. 8:00 am	No 4 Fast Ex.. 10:55 am
No 1 Lim. Ex.. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Mail 7:15pm	No 2 Lim. Ex.. 7:50 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail 8:10am	No 2, Fast Mail 6:00pm
No 3, Chic. Lim. 8:00pm	No 4, Chic. Lim 11:30am
No 25, Local Mail and Express... 7:05pm	No 26, Local Mail and Express... 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Calif'na Ex... 7:00 pm	Calif'na Ex... 8:15 am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St-L. Ex.. 6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis... [illegible]
Local... 10:05am	Local... 3:40pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico... 7:05 pm	Mexico... 8:15am
California Ex. 10:55am	California Ex... 8:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.. 2:00 pm	No 2 Limited... 5 00 pm
No 5 N. Y. & Wash. Lim... 8:00 am	No 6 N. Y. & Wash. Lim... 9.00 pm
No 3 Accom. 10:00 am	No 4 Accom... 3:40pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9... 7:00 pm	No 10... 8:00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7... 8:20 am	No 8... 4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache.. 9:25 am	Pte-la-Hache... 7:00am
... 4:15 pm	... 5:00 pm
Shell Beach... 9:25 am	Shell Beach... 7:00 am
... 4:15 pm	... 5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache.. 9:25 am	Pte-la-Hache.. 7:15 am
... 7:00 pm	... 4:00pm
Shell Beach... 9:25 am	Shell Beach... 5:00 am
... 7:00pm	... 7:15 am
	... 5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger... 8:00 am	Alger... 4:20 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger... 5:45 pm	Alger... 8:00 am

Dimanche seulement.

Alger... 7:05 pm	Alger... 8:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SOUVENIRS DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

DERELICTS, WRECKAGE, &C.

Vessels.

Oct 3—Lat 45° 26', lon 48° 24', passed a vessel of 300 or 400 tons, bottom up, coppered.—Baltimore, Br ss, Simpson; Third Officer Owen, Observer.

Oct 14—Lat 35° 20', lon 47° 32', passed the pilot schooner Fanny E Wolston, dismasted, floating awash, bows above, and bulwarks gone.—Queen Margaret, Br ss, Jack.

Oct 15—Lat 46° 44', lon 43° 58', passed a derelict awash. Same date, lat 40° 24', lon 47° [illegible] schooner's deck adrift. Oct 16, lat 45° 01', lon 50° 31', passed through a large quantity of pine lumber.—Gladioline, Br ss, Wright.

Miscellaneous.

Sept 30—Lat 42° 04', lon 60° 07', passed a large quantity of deals, evidently not long adrift.—Germania Br ss, Cameron.

Sept 30—Lat 41° 09', lon 60° 06' passed a round spar about 18 inches in diameter, standing upright about 12 feet out of water.—State of Nevada Br ss, Main; Third Officer Marvin, Observer.

Oct 5—Lat 33° 33', lon 23° 30', passed an upright spar adrift, standing a few feet out of water.—Powhatan Br ss, Edwards; Chief Officer Auchenhead, Observer.

Oct 15—Passed a bale of cotton, not long adrift, about 14 miles s W of Dry Tortugas lighthouse.—Start Br ss, Deacon. (Probably part of the cargo of steamer Electrician recently ashore near Loggerhead lighthouse.)

Oct 20—Lat 43° 35', lon 57° 46', passed an empty sauce box.—Persian Monarch Br ss, Bristow.

ICE REPORTS.

Belle Isle and vicinity.

Oct 1—Passed a medium size berg between E N E of Belle Isle and the mainland and another 26 miles E N E of Belle Isle; also a small one 120 miles [illegible].—Oregon, Br ss, Gibson; Third Officer Ingle, Observer.

Oct 5—Lat 51° 56', lon 55° 05', passed two small bergs.—Lake Huron, Br ss, Carey; Third Officer Roberts, Observer.

Oct 16—Saw two bergs to eastward of Belle Isle, the first 120 miles, the second 80 miles. E by S 1/2 S of Belle Isle, and one in the straits, 10 miles west of South Point.—Warwick, Br ss, Coutts.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soin renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, ainsi que le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse du Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

New Chart of the West Indies.

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship captains navigating these waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources, and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and graphically just such information as is required by navigators. This is the first chart, covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in a single sheet; and, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication [illegible] of the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel and the Straits of Florida; and of the currents outside of the Windward Islands, and through the various passages leading into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart-publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of hurricanes and other indications of approaching hurricanes and brief, plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Goélette Adele Thackara, Bowen...expéd. 18 oct
Steamship El Paso, Gardner...parti 10 nov
Steamship El Mar, Mason...parti 12 nov
Steamship New Orleans, Bells...parti 12 nov
Steamship El Dorado, Byrne...parti 15 nov
Steamship Niagara, Burley...parti 16 nov

LIVERPOOL.
Steamship Nicaraguan, Winder...parti 17 sept
Steamship Bernard Hall, Edwards...parti 15 oct
Steamship Engineer, Wood...parti 7 oct
Steamship Yucatan, Hughes...parti 20 oct
Steamship Inventor, Black...parti 22 oct
Steamship Floridian, Wrake...parti 13 oct
Steamship Hazel Branch, Lee...parti 1er nov
Steamship Louisianian, Wallace...parti 29 oct
Steamship Haytian, Howell...parti 2 nov
Steamship Discoverer, Comlica...parti 3 nov
Steamship Costa Rican, Alexander...parti 5 nov
Steamship Governor, James...parti 4 nov
Steamship Architect, Adamson...parti 3 nov
Steamship Red Sea, ...parti 5 nov

MIDDLESBOROUGH.
Steamship Powderham...parti 26 oct

LONDRES.
Barque Hans, Dahlberg...parti 16 oct
Steamship Scherzo, Morgan...parti 21 oct
Steamship Asaba, Heddy...parti 8 nov

SWANSEA.
Steamship Persian Prince...parti 25 oct
Steamship Peveril...parti 2 nov

LIMERICK.
Barque Francisca, Marasco...partie 6 sept

BARRY.
Steamship Heighington...parti 8 nov

ROTTERDAM.
Steamship Black Prince, Black...parti 6 nov

ANVERS.
Steamship Havre, Laporte...parti 31 oct

HAVRE.
Steamship Marseille, Grandillon...parti 5 oct
Steamship Havre, Laporte...parti 4 nov

HAMBOURG.
Steamship Australian...parti 3 nov

BREME.
Steamship Akaba, Hedley...parti 19 oct
Navire Sirius, Behring...parti 3 nov

RIO DE JANEIRO.
Navire Cora, Bay...parti 22 sept

BARCELONE.
Steamship [illegible]...parti 26 oct

TRIESTE.
Barque Vesuvio, Langobardo...partie 1er juin

GENES.
Barque Unione, Galatola...partie 20 octobre
Barque Concettina, [illegible]...partie 1er nov

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Alava	Liverpool	3e dist. 26
Amaranth	Havre	3e dist 27
Auriga	Liverpool	Southport
[illegible]	Havane	Alger
[illegible]	Rotterdam	Gretna
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Queen of [illegible]	Liverpool	1er dist, 31
[illegible]	[illegible]	rue 1re
[illegible] de León	Havre	1er dist, 22
[illegible]	Liverpool	4e dist, 41
El Rio	New York	Westwego
El Paso	New York	Alger
Engineer	Liverpool	Alger
[illegible]	Port Limon	Elevator
Federico	Havre	1er dist, 15
Glenleig	Brême	4e dist, 41
Gran Antilla	Barcelone	rue 5e
[illegible]	Havre	1er dist, 39
Gem	U K or Continent	rue 6e
Harlan	Bluefields	Elevator
Hungaria	Hambourg	Alger
Imperial Prince	....	1er dist, 20
Ida Barron	Hambourg	rue 4e
Inchdune	Hambourg	rue 6e
Louisiana	New York	rue 6e
[illegible]	Naples et Gênes	3e dist, 8
Monarch	Londres	rue 2e
Mary Anning	U K or Continent	rue 3e
[illegible]	Brême	Elevator
[illegible]	Liverpool	4e dist, 42
[illegible]	U K ou Continent	3e dist. 27
Pedro	Liverpool	Gretna
Rover	Boston	4e dist, 44
[illegible]	Bordeaux	1er dist, 14
Ravensdale	Progreso	1er dist, 20
Serra	Liverpool	Alger
Saturnina	Liverpool	1er dist, 27
Stillwater	Belize	3e dist, 27
Trinacria	Gênes	3e dist 30
Victory	Brême	rue 7e
Washington	Bocas del Toro	rue 4e
Wakefield	Liverpool	3e dist, 30
Wanderer	Puerto Cortes	4e dist, 42
Wm G. Hewes	Bluefields	3e dist, 30
York	Liverpool	Alger
		Southport

BARQUES.

Laura	....	Gretna
Nostra Madre	Lisbonne	rue 6e

GOELETTES.

Benj F Rich	St-Andrews	1er dist, 12
Jennie Wood	Boston	1er dist, 15

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$133 094 46	
Sur risques maritimes	2,507 25	
Sur risques de rivières	1,961 61	
Total		$137,563 32
Moins—Primes non acquises		49,130 00
		$88,333 32
Ajouter: Compte d'intérêt	$3,055 26	
Compte de loyer	$7,806 75—	$11,264 01
		$99,646 33
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$60,686 79	
Sur risques maritimes	313 56	
Sur risques de rivières	285 38	
Pertes totales	$61,307 73	
Primes rendues	$4,772 72	
Réassurances	2,541 85	
Dépenses	13 830 00	
Taxes	9,190 81	
Honoraires d'avocat	240 00	
Compte de courtage	1,766 11—37,277 49—	98 785 24
		$861 59
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets recevables	$96,066 44	
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,773 64	
Primes en cours de collection	15,373 93	
Propriétés foncières	174,487 00	
Argent comptant	12,573 56	
Certificats de ville, (valeur du marché)	22,885 00	
Actions de banque (valeur du marché)	6,741 00	
Actions d'assurance (valeur du marché)	6,350 00	
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,577 00	
Actions du La. Jockey Club (valeur du marché)	2,700 00	
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,000 00	
Baux à primes valeur du marché	3,950 00	
Avance sur l'habitation Olivier	6,964 31	
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00	
Jugements	500 00	
	$390,756 87	

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, John M. Baldwin, Aristide Hopkins, W. R. [illegible], Jos. A. Shakspeare, [illegible], Henry O. [illegible], Paul Capdevielle, E. W. Smith, J. S. Zacharie, A. [illegible].
16juin—1a

Etat de Situation DE LA

UNION NATIONAL BANK,

à la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,191,662 63
Surtirages, garantis et non garantis		165,216 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc.		319,897 22
Dû par des agents de réserve approuvés		202,255 11
Dû par d'autres banques nationales		40,669 65
Dû par des banques d'Etat et banquiers		33,902 78
Maisons de banque, meubles et installations		115,000 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,618 41
Primes sur les bonds des Etats Unis		8,500 00
Echanges pour le Comptoir d'Echange	$11,921 40	
Billets d'autres banques	10,136 00	
Papier fractionnel courant, nickels, et sous	300 77	
Espèces	66,101 80	
Billets legal tenders	51,342 00—	139,799 97
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$2,472,154 55

PASSIF.

Fonds capital payé		$600,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		39,660 33
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non-payés		6,017 19
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,063,972 13	
Certificats de demande de dépôt		
Chèques certifiés	6,493 00	
	100 00	
Dû à d'autres banques nationales	64,004 80	
Dû à des banques d'Etat et banquiers et à des banquiers étrangers	532,702 01—	1,666,277 03
Notes et billets ré-escomptés		40,000 00
Total		$2,472,154 55

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, A. LABARTHE, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le bilan qui précède est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.
A. LABARTHE, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre, 1892.
N. B. TRIST, Notaire.

Correct—Attesté:
JONAS H. LEVY,
S. CHALARON,
JULES A. BLANC, Directeurs.
7oct—1f

PHARMACIE AMÉRICAINE

225 CANAL, ANGLE BASSIN

Cette Pharmacie, achetant de première mains en forts lots, obtient des escomptes dont elle fait bénéficier ses clients. On y trouve:

LAIT D'IRIS DE PIVERT à 40 cts.
CANTOLYPSIS DU JAPON DE PIVERT à 70 cts.
VELOUTINE FAY à 70 cts.
EAU DENTIFRICE DE PIERRE à 40 cts.
EAU DE QUININE PINAUD, grand flacon à 80 cts.
KANANGA DU JAPON RIGAUD à 45 cts.

Assortiment complet de Poudres, Savons, Extraits, Eau de Cologne, Vinaigres et Eaux de Toilette, Cosmétiques etc. des maisons Lubin, Roger et Gallet, Pinaud, Pivert, Colgate, Oakley, etc.

Elle offre toutes les Spécialités Françaises et Américaines à Prix Réduits. Pastilles Géraudel, Purgatif Géraudel, Sirop de Pin, Sirop d'[illegible], Vin de Mariani, Quina Laroche, Elixir Dacre, Pilules Blancard, etc., etc.

Assortiment complet de Brosseries fines, Articles de Toilette, Eponges fines, etc.

Huile de Foie de Morue de Norvège venant d'être reçue et mise en bouteille. Prix 50 cts.

PHARMACIE AMÉRICAINE

225 CANAL, ANGLE BASSIN
20 oct—1m—dim

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine, dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

L'Abeille de l[illegible]
Bureaux [illegible]
NOUVEL[illegible]
MERCREDI, 1[illegible]
VA[illegible]
Mandeville, [illegible]
LE STEAME[illegible]
COMPAGN[illegible]
CROMWELL [illegible]
LOUISIANA ......
NEW ORLEANS ......
NIAGARA ......
CHEMI[illegible]
Temps pour Ci[illegible]
Temps pour N[illegible]
BASILE[illegible]
FACTEUR
84 Rue [illegible]
PIANOS GAV[illegible]
FEUIL[illegible]
LA MAR[illegible]
QUATRE [illegible]
M. MC[illegible]